



Coupe de France - coefficient 3

16, 17&18 SEPTEMBRE 2016





































LA STATION YSSINGEAUX

Florent SABATIER



VENTE TOUTES PIECES DE COMPETITION







27^{ème}Rallye National du Haut-Lignon 16, 17&18 septembre 2016

Coupe de France des Rallyes Coefficient 3

REGLEMENT PARTICULIER

Ce règlement particulier complète le Règlement Standard des Rallyes.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement & ouverture des engagements :	Lundi 01 aout 2016		
Clôture des engagements :	Lundi 5 septembre 2016		
Parution et distribution du Road Book :	Le samedi 10 septembre 2016 au départ de l'épreuve spéciale n°1, et la station AVIA chez Florent SABATIER 43200 YSSINGEAUX		
Date et heure des reconnaissances :	Le samedi 10 septembre 2016 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30 Le dimanche 11septembre 2016 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 Le vendredi 16 septembre 2016 de 14h00 à 17h30		
Vérifications des documents et des véhicules :	Vérifications des documents : Vendredi 16 septembre 2016 de 19h00 à 21h45 et le samedi 17 septembre 2016 De 8h00 à 09h15 – La gare du Chambon sur Lignon		
	Vérifications techniques : Vendredi 16 septembre 2016 de 19h15 à 22h00 et le samedi 17 septembre 2016 De 8h15 à 09h30 -Place centrale du Chambon sur Lignon		
Heure de mise en place du parc départ :	Vendredi 16 septembre 2016 - 18h30		
Première réunion des Commissaires sportifs :	A la maison des Bretchs samedi 17 septembre 2016 à 8h30		
Publication des équipages admis au départ et publication des heures et ordre de départ :	A la maison des Bretchset à l'entrée du parc départ, le samedi 17 septembre 2016 à 10h30 (Affichage des temps, même lieu)		
Briefing des pilotes prioritaires :	Le samedi 17 septembre 2016 à 12h00 au collège du Lignor		
Départ du rallye au CHAMBON/LIGNON :	Samedi 17 septembre 2016 à 13h00		
Arrivée du rallye, Parking du gymnase à TENCE :	Samedi 17 septembre 2016, à partir de 22h07		
Vérification finale	Garage Auto Service du Lignon (Didier Bernard) à Salettes 43190 TENCE		
Publication des résultats du rallye :	Samedi 17 septembre 2016, 30min (minimum) après le dernier concurrent entré au parc - "Gymnase" Lionchère à Tence		
Remise des prix :	Cinéma à Tence, dimanche 18 septembre 2016 à 10h30		

ARTICLE 1P: ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile HAUTE VALLEE DE LA LOIRE organisent le 27ème Rallye National du Haut-Lignon en qualité d'organisateur administratif.

Le présent règlement a reçu le permis d'organisation de la FFSA n° ___en date du__/06/2016 et du Comité Régional du Sport Automobile d'AUVERGNE, n° visa _/_/N en date du __/06/2016.

COMITE D'ORGANISATION

A.S.A. HAUTE VALLEE DE LA LOIRE

Président : Christian CHALINDAR.

Membres: Véronique ARAUD, Laurence BOISSY, Annie MALLET, Christian ARAUD, Michel LAC, Guy OLLIER...

Secrétariat du Rallye : A.S.A. HAUTE VALLEE DE LA LOIRE - BP 9 - 43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE.

2: 04 71 03 81 72 (répondeur) ou fax : 04 71 03 86 69

Courriel: asa-hvl@wordline.fr Site Internet: www.asa-hvl.fr Permanence du rallye :

Lieu: Maison des Bretchs au Chambon sur Lignon

Date: Le vendredi 16 septembre de 19h00 à 22h00 et le samedi 17 septembre de 7h30 à 23h30.

Téléphone: 04 71 65 82 91.

ORGANISATEUR TECHNIQUE

TEAM AUTO SPORT DU HAUT-LIGNON

Président : Guy PATOUILLARD.

Membres : Raymond GENEST, Lionel CIOCHETTO, Fabien FOURNIER, Stéphanie LIBEYRE, Pascal DEFOURS,

Sébastien VERILHAC, Sylvain RUSSIER, Frédéric BONNEFOY...

TEAM AUTO SPORT DU HAUT-LIGNON Chez M. Guy PATOUILLARD - Beauche de Chaumargeais 43190 TENCE

☎: 06 89 86 30 48 ou courriel : hautlignon@orange.fr

1.1P: OFFICIELS

Président du Collège	Jean Christophe LEROY	Licence n° 5492
Membres du collège	Joëlle ALLEMAND Armand AGOSTINHO	Licence n° 16382 Licence n° 12775
Secrétariat du Collège	Marie Pierre BERTRAND	Licence n° 143255
<u>Directeur de course</u>	Daniel BERTHON	Licence n° 1621
<u>Directeurs de course adjoints</u>	Alain RENAUDIER Louis René VERLINE Christophe ARSAC	Licence n° 5250 Licence n° 21427 Licence n° 3591
Directeurs de course adjoints délégués aux épreuves	(ES 1-4-7) Thierry DUPECHER	Licence n° 3564
<u>spéciales</u>	(Inter ES 1-4-7) Pascal MAGNE	Licence n° 43098
	(ES 2-5-8) Pascal LAFFONT Marc MOULIN	Licence n° 227446 Licence n° 19079
	(ES 3-6-9) Sylvie KRZYZANOWSKI	Licence n° 22005
Médecin chef	Dr Josiane REYNAUD	Licence n° 177822
Commissaire Technique Responsable	Jean Claude DESNOUX	Licence n° 11176
Commissaires Techniques	Christian ALLOIN Dominique MONNIER Gérald MILAMANT	Licence n° 13706 Licence n° 55260 Licence n° 29575
Juge de Fait	Arnaud BERTACCHINI Ludovic POIN	Licence n° 134194 Licence n°146299
Responsable des parcs	Michel JULLIARD	Licence n° 12787
Chargés des relations avec les concurrents	Georges BEAL Yvette CECILLON	Licence n° 2910 Licence n° 11374
Responsable des temps	Yves PRORIOL	Licence n° 63463
Véhicule tricolore	Patrick ASSENAT	Licence n° 21221
Responsable des Commissaires	Véronique ARAUD	Licence n° 166947
Chargés des relations avec la presse	Vincent POYET	Licence n° 51660
Relation avec les autorités	Guy PATOUILLARD	Licence n° 17835
<u>Délégué publicité</u>	Michel JULLIARD	Licence n° 12787

1.2P: ELIGIBILITE

Le **27ème Rallye National du Haut-Lignon** (coefficient 3) compte pour la coupe de FRANCE des Rallyes 2017, pour le challenge du Comité Régional du Sport Automobile d'AUVERGNE et le classement interne de l'A.S.A. H.V.L.

1.3P: VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour la vérification des documents qui aura lieu à la gare du Chambon sur Lignon.

Lors des vérifications administratives, un chèque de caution de <u>100 €</u> sera demandé pour le prêt du transpondeur de chronométrage. Chèque immédiatement rendu lors de la restitution du transpondeur en fin d'épreuve.

Les vérifications techniques auront lieu sur la place centrale du Chambon sur Lignon.

Tout concurrent souhaitant passer aux vérifications le samedi 17 septembre 2016 doit expressément en faire la demande par écrit lors de son engagement. (Sous réserve d'acceptation en fonction des places disponibles)

Les vérifications finales seront effectuées au Garage Auto Service du Lignon (Didier Bernard) à "Salettes" 43190 Tence. Taux horaire de la main d'œuvre : 60 € T.T.C.

ARTICLE 2P.: ASSURANCES

2.1P: Conforme au règlement standard FFSA.

<u>2.2P</u>: Les véhicules d'assistance, même porteurs de plaques de rallye « Assistance », ne peuvent en aucun cas être considérés comme participant officiellement au rallye. Ils ne sont donc pas couverts par la police d'assurance de celui-ci et restent sous la seule responsabilité de leurs propriétaires.

ARTICLE 3P.: CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P: DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

- 3.1.1P: Concurrents admis: Conforme au Règlement Standard FFSA.
- 3.1.5P : Toute personne qui désire participer au **27ème Rallye National du Haut-Lignon** doit adresser au secrétariat du Rallye (cachet de la poste faisant foi) :

A.S.A. HAUTE VALLEE DE LA LOIRE - B.P. 9 - 43150 LE MONASTIER-SUR-GAZEILLE

La demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, <u>avant le lundi 5 septembre 2016 à minuit</u>. Joindre la photocopie des licences et permis de conduire de l'équipage.

- 3.1.10P : Le nombre des engagés est fixé à 110 (cent-dix) véhicules maximum.
- 3.1.11P: Les droits d'engagements sont fixés :
- a) avec la publicité facultative des organisateurs : 410 € (Quatre cent dix Euros)
 - Equipage 50 % A.S.A. H.V.L : 395 € (Trois cent quatre-vingt-quinze Euros)
 - Equipage 100 % A.S.A. H.V.L : 380 € (Trois cent quatre-vingt Euros)
- b) sans la publicité facultative des organisateurs : 820 € (Huit centvingt Euros)

Les chèques doivent être libellés à l'ordre du TEAM AUTO SPORT.

3.1.12P La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

Rappel: Conformément aux Prescriptions Générales FFSA, l'organisateur remboursera, avec déduction d'une retenue variable, les droits d'engagement aux concurrents qui [...] n'auraient pu se présenter au départ du rallye, sous réserve qu'une demande parvienne à l'organisateur par lettre recommandée. La retenue sera :

- De 30% pour les demandes reçues 8 jours et plus avant le rallye.
- De 50% pour les demandes reçues jusqu'aux vérifications.

Conformément aux Prescriptions Générales FFSA, l'Association Sportive organisatrice se réserve le droit d'annuler le rallye si, à la date du **11 septembre 2016**, le nombre de demande d'engagement est **inférieur à 55**.

3.2P: EQUIPAGES

Conforme au règlement standard FFSA.

3.3P: ORDRE DE DEPART

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 4P.: VEHICULES ET EQUIPEMENTS

4.1P: VEHICULES AUTORISEES

Conforme au règlement standard FFSA.

4.2P: PNEUMATIQUES: REGLEMENTATION DE L'UTILISATION DES PNEUMATIQUES

Conforme au règlement standard FFSA.

4.3P: ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA.

L'assistance sera autorisée :

- Après le parc départ, dans le parc d'assistance entre les CH d'entrée et de sortie, sur la RD 151 (fermé à toute autre circulation) du <u>côté droit de la route</u>.
- Après les parcs de regroupement, dans le parc d'assistance entre les CH d'entrée et de sortie, place des Balayes au Chambon sur Lignon.

Le véhicule d'assistance sera identifié par un autocollant obligatoire collé et visible.

Assistance limitée à <u>un véhicule</u> n'excédant pas 3,5T par concurrent. Si votre véhicule d'assistance excède 3,5T veuillez impérativement prendre contact avec M. Guy PATOUILLARD (06 89 86 30 48) 10 jours avant le rallye. Les véhicules d'assistance quittant le premier parc d'assistance devront rejoindre le parc d'assistance du Chambon sur Lignon conformément au plan de circulation indiqué en annexe 2 du présent règlement. Une fois entrée au parc d'assistance, toute autre sortie est définitive.

4.3.2.3P: Limitation de changements de pièces.

Conforme au règlement standard FFSA.

Rappel : Conformément à l'article 4.3.5 du règlement standard des rallyes.

Tout mouvement anormal du véhicule sur la chaussée, qu'il soit latéral ou longitudinal est strictement interdit, qu'il s'agisse de chauffe des pneumatiques, de frein ou pour toute autre raison.

Pénalités : 1èreinfraction 1 minute de pénalité.

2èmeinfraction exclusion.

4.6P: IDENTIFICATION DES VEHICULES

Pour tous les rallyes la surface de la plaque d'immatriculation avant (520 mm x 110 mm) à sa position d'origine, est réservée exclusivement à l'organisateur qui dispose de cet emplacement pour y apposer éventuellement une identification promotionnelle. En aucun cas il ne pourra être acheté ou utilisé par les concurrents.

« A cet effet, chaque voiture devra être équipée à l'avant (à l'emplacement initialement prévu sur le modèle de série pour la plaque d'immatriculation) d'un support, d'une surface au moins égale à la plaque d'immatriculation (520 mm x 110 mm) permettant le positionnement de l'identification promotionnelle.

L'absence de cette plaque entraînera les pénalités prévues à l'article 5.4 du règlement standard...

ARTICLE 5P.: PUBLICITE

Les publicités collectives obligatoires sont : Transports ROUSSON, Assurances ALLIANZ, Communauté de Commune du Ht-Lignon, GT2i, FFSA.Les publicités facultatives sont :Imprimerie CHAZOT.

ARTICLE 6P.: SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P: DESCRIPTION

Le **27ème Rallye National du Haut-Lignon** représente un parcours de 230.55 km. Il est divisé en 1 Etape et 3 Sections. Il comporte 9 Epreuves Spéciales d'une longueur totale de **103,65 km.** (Soit 45,28% de chronométré)

POUR MEMOIRE la ligne d'arrivée de l'ES 1-4-7 « Les Moulins » a été <u>avancée de 250m</u>en 2015 par rapport aux éditions précédentes. Le point stop se trouve désormais devant la deuxième entrée de ferme.

Les Epreuves Spéciales, sont :

Longueur:

ES 1-4-7 ES 2-5-8 Es 3-6-9
Les Moulins » « Pont d'Auze » « Pleyne »

« Les Moulins » « Pont d'Auze » « Pleyne »

18.650 km 6,600 km 9,300 km

Départ : MAZET St VOY FRECENET D'AUZE LE MAS DE TENCE

Sur D 63 à Bollon. Devant l'abribus.

Arrivée : St JEURES Sur VO TENCE

Sur D 18, dans gauche 20m Au chemin à droite. Sur D 182, au Tri du Ht-Lignon.

avant le panneau publicitaire.

Point STOP: Sur D 18, face à la ferme. Juste avant la bergerie. Sur D 182, au carrefour du VO.

L'itinéraire figure dans l'annexe 1 du présent règlement.

Important : si l'une des Epreuves Spéciales est neutralisée, un itinéraire de délestage sera mis en place :

ES 1-4-7: Rejoindre Freycenet par la D500, puis la D7 jusqu'à St-Jeures, puis reprendre le parcours de liaison.

<u>ES 2-5-8:</u> Rejoindre St-Jeures par la liaison en sens inverse, puis La Gaillarde par la D47, puis La Jeanne par la D103, puis reprendre le parcours de liaison. Si possible, prendre la spéciale jusqu'au carrefour de la D103 et du VO menant à Versilhac, puis rester sur la D103 jusqu'à la Jeanne, puis reprendre le parcours de liaison.

<u>ES 3-6-9</u>: Rejoindre Tence par la liaison en sens inverse jusqu'à la place de la Mairie, puis rejoindre le Chambon sur Lignon ou le parc d'arrivée par D103.

6.2P: RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

Rappel : Conformément à l'article 6.2.1 du règlement standard des rallyes.

Le nombre de passages en reconnaissance est limité à trois au maximum, par épreuves spéciales.

ATTENTION: Des chicanes seront installées pour la course dans la ligne droite des ES 1-4-7. (Voir carnet d'itinéraire)

6.2.6P: Les reconnaissances auront lieu le:

- Le samedi 10 septembre 2016 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h30
- Le dimanche 11 septembre 2016 de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
- Le vendredi 16 septembre 2016 de 14h00 à 17h30

Rappel: Conformément à l'article 6.2.7 du règlement standard des rallyes.

Reconnaissances en dehors des jours et heures autorisés ou non-respect du nombre maximum de passages [...] Pénalités : Départ refusé, amende identique à la valeur des droits d'engagement du rallye, demande de sanction

disciplinaire auprès de la FFSA. Les trois pénalités sont cumulées.

ARTICLE 7P: DEROULEMENT DU RALLYE

7.1P: DEPART

Conforme au règlement standard FFSA.

7.2P: DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

Conforme au règlement standard FFSA.

7.2.11P: La couleur des chasubles doit être en adéquation avec les RTS.

7.6P: PARC FERME

Conforme au règlement standard FFSA.

Pour information:

Le parc de départ sera surveillé de la fin des vérifications du vendredi 16 septembre 2016 (22h00) jusqu'au début des vérifications du samedi 17 septembre 2016 (8h00)

Le parc fermé sera gardé pendant toute la durée du rallye et ce jusqu'à la fin du délai de réclamation. A l'expiration du délai de réclamation, ce dernier ne sera plus gardé.

ARTICLE 8P: RECLAMATIONS - APPELS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P.: CLASSEMENT

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P: PRIX - COUPES

Prix en espèces :

CLASSEMENT	GENERAL	GROUPE (x 5)	CLASSE (x 25)	Nbr partants mini pour Gr. et Cl.
Premier	550,00 €	410,00 € (1)	410,00 € (1)	Si 5 partants minimums
Deuxième	330,00 €	260,00 €	210,00 €	Si 6 partants minimums
Troisième	250,00 €	150,00 €	115,00 €	Si 8 partants minimums
Quatrième	170,00 €	-	80,00€	Si 10 partants minimums
Cinquième	-	-	60,00€	Si 12 partants minimums
TOTAL	1 300,00 €	4100,00 €	21 875 €	
Féminine	1 ^{er} 110,00 €	2éme 80,00 €	TOTAL 180€	

(1) Simoins de 5 partants, prix distribué moins 50%

Total des prix distribuables : 27465,00 €

Un engagement gratuit pour l'édition 2017 du rallye du Haut-Lignon, par tirage au sort sur la liste des partants. Au moins un des membres de l'équipage doit <u>obligatoirement être présent</u> à la remise des prix.

Coupes, elles seront attribuées de la façon suivante :

- Une coupe à tout équipages classés, présents à la remise des prix.
- Trois coupes seront attribuées par tirage au sort, aux Commissaires de route ayant officiés sur le rallye.

La remise des prix se déroulera le dimanche 18 septembre 2016 à 10h30 au Cinéma à Tence. Les chèques seront remis à la remise des prix, aucun envoie ne sera effectué.

ANNEXES PAGES SUIVANTES

Annexe 1 : Itinéraire.

Annexe 2 : Plan de circulation des véhicules d'assistance.